

Rapport

Atelier de formation des jeunes leaders membres des structures du Balai citoyen sur la problématique de la participation citoyenne du 15 au 16 juillet 2022 à Ouagadougou



Photo1 : participants

Juillet 2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
JOUR 1	3
1- Module 1 : L'engagement citoyen.....	3
a. Définition des concepts	4
b. Facteurs entravant la participation politique et l'engagement citoyen des jeunes	6
c. Perspectives d'amélioration de l'engagement citoyen des jeunes	7
JOUR 2	10
2. Module 2 : L'émergence des sociétés civiles.....	10
a- La société civile, un concept flou.....	10
b- L'action de la société civile	11
c. Les enjeux de l'action de la société civile.....	12
CONCLUSION	14
ANNEXES	15
d. EVALUATION	15
e. PROGRAMME DE L'ATELIER	22
f. LISTE DES PARTICIPANTS	22

INTRODUCTION

Du 15 au 16 juillet 2022, s'est tenu, dans la salle de conférence de « l'Espace GAMBIDI » à Ouagadougou, un atelier de formation des membres des structures du Balai citoyen sur **la problématique de la participation citoyenne**. Cet atelier, organisé par le Mouvement le Balai Citoyen avec l'appui financier du Global Partnership Network (GPN), s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de ses membres. Les objectifs de l'atelier étant de donner aux participants des notions sur l'engagement civique, leur présenter les différentes typologies de l'engagement citoyen, les amener à connaître les organisations de la société civile (leurs natures, leurs caractéristiques, leurs composantes, leurs fonctions éthiques et leurs contributions au développement) et à comprendre les enjeux de la société civile au Burkina Faso. Au nombre de trente (30), les participants proviennent de la coordination régionale du Centre précisément issus des différents clubs de la Zone 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4, ainsi que de la coordination communale de Saaba.

L'atelier a été marqué par deux temps forts (la cérémonie d'ouverture et la phase des travaux) et s'est tenu sur deux jours.

JOUR 1

L'atelier a débuté par une cérémonie d'ouverture présidé par Mr KAMBOU Ollo Mathias, membre de la coordination nationale et Responsable à la mobilisation du Balai Citoyen. Il a adressé un mot de bienvenue aux participants tout en situant le contexte général de la formation initié par le Balai Citoyen en partenariat avec le Global Partnership Network (GPN) et les résultats attendus de ces échanges. Avant la déclaration solennelle de l'ouverture de l'atelier, Mr KAMBOU a invité tous les membres présents à participer activement aux échanges pour mieux s'outiller sur la problématique de la participation citoyenne afin de jouer consciencieusement et pleinement leurs rôles de citoyens engagés.

Après le mot du responsable à la mobilisation du Balai Citoyen, Mr LANKOANDE Ousmane Miphal, Sociologue, Expert en appui au développement, Certifié en Gouvernance et Management des institutions et facilitateur de la formation a remercié Mme DIALLO/KAMBOU Emélie pour sa disponibilité et son appui technique pour la réussite des actions du Secrétariat Exécutif du mouvement et a invité tous les participants à se présenter et à se prononcer sur l'agenda. Celui-ci a été validé et il s'en est suivi la définition des règles de l'atelier et de la désignation d'un gestionnaire de temps et d'un modérateur.

La première journée a également été consacrée au premier module l'engagement citoyen regroupant trois points : Définitions des concepts ; Facteurs entravant la participation politique et l'engagement citoyen des jeunes ; Perspectives d'amélioration de l'engagement citoyen des jeunes.

1- Module 1 : L'engagement citoyen

Le facilitateur a introduit ce module par un prétest pour connaître le niveau de connaissance, de compréhension des participants sur la participation citoyenne. Il en résulte que la majorité (soit 84%) a une notion sur le thème de la formation.

A la suite du prétest, la Co-facilitatrice, Mme DIALLO/KAMBOU Emélie, a organisé les participants en trois groupes de travail en tenant compte de leurs clubs d'appartenance et de la représentation des femmes dans chaque groupe.

a. Définition des concepts

L'objectif de ce point est de donner aux participants des notions sur l'engagement civique. Ainsi, le facilitateur Mr LANKOANDE a d'abord invité chaque groupe constitué à définir les notions de citoyen, citoyenneté, d'engagement citoyen et de participation citoyenne. Par la suite, chaque groupe a restitué ses travaux, avant que le formateur ne passe en revue les différentes notions.



Photo 2 : Groupe 3 en discussion sur la définition des notions

➤ De la notion de citoyen :

Il a fait l'histoire du mot citoyen qui puise ses origines de l'antiquité grecque où était considéré comme citoyen tout membre de la cité, disposant du droit de suffrage dans les assemblées publiques et qui participe aux décisions relatives aux lois, à la guerre, à la justice, à l'administration, etc. En se référant à Régis Debray dans « La République expliquée à ma fille », 1998, « **Le citoyen, c'est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. Il partage avec ses concitoyens le pouvoir de faire la loi, le pouvoir d'élire et, le cas échéant, d'être élu. Si tu fais la loi, il est normal que tu lui obéisses. Ça s'appelle le civisme (...)** »

De nos jours, et dans les Etats de type démocratique, le citoyen se définit comme tout individu jouissant, sur le territoire de l'Etat dont il relève, des droits civils et politiques.

En somme le citoyen est une personne qui relève de la protection et de l'autorité d'un Etat dont il est le ressortissant. La qualité de citoyen est donc liée à l'obtention de la nationalité. Le citoyen est celui qui jouit des droits civils et politiques garantis par l'Etat dont il a la nationalité et qui, de ce fait, doit accomplir un certain nombre de devoirs envers cet Etat (par exemple payer l'impôt).

A la lumière de cette présentation, le facilitateur a situé les participants qui croyaient que tous les habitants du Burkina Faso sont tous des citoyens. Pour lui, la notion de citoyen est juridique. Tous les habitants du Burkina Faso ne sont pas tous des citoyens car, Il y a des actes

qui établissent la citoyenneté tels que l'acte de naissance, le certificat de nationalité, etc. Ceux qui n'en possèdent pas ne remplissent donc pas les conditions pour être burkinabè. En raison de l'application de sa législation un Etat peut ne pas reconnaître une personne comme son ressortissant d'où l'existence de personnes apatrides. Plus simplement, un.e apatride est une personne qui ne possède la nationalité d'aucun pays.

➤ Pour ce qui est de la **notion de citoyenneté**, le facilitateur a présenté deux approches aux participants :

D'un point de vue juridique, la citoyenneté désigne la situation juridique d'un individu qui a, sur le territoire de l'État dont il a la nationalité, des droits et des devoirs lui permettant de participer à la vie (civile, politique, économique, sociale et culturelle) de sa communauté.

D'un point de vue politique et sociologique, la citoyenneté désigne la situation réelle d'un individu qui participe pleinement à la vie de la communauté publique (étatique et locale), en s'appuyant sur un ensemble de valeurs, telles que la liberté, l'égalité, la civilité, le civisme, l'intérêt général, l'intégrité et la solidarité. Cette approche permet également de prendre en compte, dans la citoyenneté, la participation effective des différents groupes sociaux (les femmes, les jeunes et les groupes sociaux défavorisés et/ou vulnérables comme les personnes en situation de handicap) dans les domaines de la vie sociale.

- Parlant de la **notion d'engagement citoyen**, c'est l'exercice plein et responsable de la citoyenneté qui participe à la vie de la société. Il se matérialise entre autres par : le respect de la constitution et des lois de la république ; le respect des droits des autres citoyens ; le respect de l'autorité et les institutions républicaines ; la défense de la patrie et l'intégrité du territoire ; la paie des impôts et taxes ; le respect des biens publics ; etc.
- Enfin la **notion de participation citoyenne** renvoie à un engagement obligatoire ou volontaire de personnes agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer positivement sur la vie de leur communauté. Cette participation peut être individuelle (ex. : le vote) ou collective (ex. : pétition, manifestation). Elle est souvent utilisée comme synonyme de la « citoyenneté active » en tant qu'exercice des droits civils, des droits sociaux et politiques, par le biais de pratiques de participation, dans une grande diversité de lieux (associations, groupes, institutions, commissions), à différents niveaux (local, régional, national, international) selon Jansen et al, 2006, p.196, lui-même inspiré par Haahr, 1997.

Mr LANKOANDE a relevé que la notion de participation politique est souvent employée pour désigner la participation citoyenne. Elle est l'une des manifestations de l'engagement civique, inclut la participation électorale, l'engagement partisan et toute forme de manifestation ou d'association à un groupe de personnes qui cherchent à influencer les orientations, les décisions, ou les politiques publiques. Il existe donc une multitude de modalités de la participation politique, c'est-à-dire de prendre part aux décisions politiques ou de les influencer. On peut distinguer ces différents modes d'action : - la dimension individuelle (vote, boycott, taguer un mur...) ou collective (pétition, meeting électoral, manifestation, sit-in...) ; - le caractère conventionnel (légal) ou non conventionnel (situé à la marge de la légalité).

Avant d'aborder les facteurs qui entravent la participation politique et l'engagement citoyen des jeunes, la Co-facilitatrice Mme DIALLO/KAMBOU a dirigé les travaux de groupe sur les typologies d'engagement que les participants connaissent. Ainsi, trois formes d'engagement

ont été identifiées à savoir : l'engagement civique, l'engagement social et l'engagement politique. A l'issue de cet exercice, le facilitateur est revenu sur les différents types d'engagement proposés par les participants en ajoutant d'autres types de même que leurs actions, leurs visées et quelques exemples. Le tableau suivant fait un récapitulatif des formes d'engagement :

FORMES D'ENGAGEMENT	ACTION	BUT	EXEMPLES
L'engagement citoyen (Conscience citoyenne)	Agir en tant que citoyen conscient d'appartenir à une démocratie, pour une cause collective.	Vise à critiquer, réviser ou préserver les institutions et les règles au sein d'un État démocratique. Soutient la participation des citoyens à l'exercice de la démocratie.	Suivi et contrôle de l'action publique
L'engagement social ou communautaire (Conscience sociale)	S'impliquer en tant que bénévole, militant, membre ou élu d'une association étudiante ou syndicale, d'un organisme communautaire ou à but non lucratif.	Vise le bien-être et l'amélioration des conditions de vie des habitants d'un quartier, d'un village, d'une région.	Bénévolat pour des activités à caractère communautaire ou humanitaire
L'engagement politique (Conscience politique)	Participer à l'animation de la vie politique	Conquérir et gérer le pouvoir d'état	Militer dans un parti politique
L'engagement humanitaire (Conscience humanitaire)	S'engager en tant que bénévole, militant, membre d'une organisation non gouvernementale ou de coopération internationale.	Vise le bien-être et l'amélioration des conditions de vie de l'humanité. L'humanitaire est ce qui aide les plus défavorisés au nom de la solidarité humaine.	Engagement au sein d'organismes humanitaires ou de développement
L'engagement personnel	Action individuelle	Action qui vise le bien-être et l'amélioration de sa condition.	S'engager dans ses études, son travail, etc.

Au regard de certaines confusions émises par les participants sur le caractère apolitique de certaines associations, Mr LANKOANDE a invité les participants à relativiser la notion d'« association apolitique » car toute association définie et conduit sa « politique ». L'apolitisme peut être une posture adoptée pour promouvoir en fait une option politique particulière. Il a invité les participants à être vigilants par rapport à ces assertions pour mieux jouer leur rôle.

b. Facteurs entravant la participation politique et l'engagement citoyen des jeunes

Avant de faire un exposé sur ce point, le facilitateur a proposé aux participants d'échanger entre eux pour déterminer en tant que jeunes les facteurs entravant la participation politique et l'engagement citoyen des jeunes. Les facteurs identifiés ont permis au facilitateur de

préciser que depuis l'avènement de l'Etat de droit, les taux d'inscription sur les listes électorales et la participation aux différentes consultations sont relativement régressifs surtout en ce qui concerne la participation (enrôlement et exercice du droit de vote, candidature, etc.) des jeunes. Plusieurs facteurs, selon lui, peuvent expliquer cette faible participation électorale des jeunes au Burkina Faso. Il s'agit des facteurs externes aux jeunes mais également inhérents aux jeunes.

Au titre des facteurs externes, il a cité entre autres :

- **L'investissement minimal pour que les jeunes assument des rôles de représentation** : les jeunes sont rarement formés au débat et à la présentation et aux délibérations sur les problèmes actuels, toute chose qui les amène à rester à l'écart des grandes discussions et décisions ;
- **la mauvaise qualité de l'offre politique** d'où le manque d'intérêt qui se traduit par la non inscription sur les listes électorales ;
- **le manque de sensibilisation sur les rôles politiques du citoyen** : les jeunes ne comprennent parfois pas ce qu'une carrière politique implique ;
- **l'absence ou le mauvais positionnement des jeunes sur les listes de candidatures** : les générations plus âgées ont tendance à verrouiller l'espace politique aux jeunes ;
- **le manque d'éducation ou de formation** en matière de citoyenneté responsable.

Au titre des facteurs inhérents aux jeunes :

- **le manque d'intérêts pour les institutions politiques** (quel rôle joue le parlement ? que fait le conseil municipal ?) ;
- **l'absence de satisfaction dans la participation électorale** (l'exercice du droit de vote ou d'être éligible ne s'analyse pas en terme de devoir citoyen mais en terme d'impact immédiat sur la réalité quotidienne) ;
- **la limitation financière** (les jeunes n'ont pas les moyens nécessaires pour s'engager activement dans un contexte qui a monétisé la politique) ;
- **le niveau de scolarité** (plus le niveau d'instruction est bas, plus le niveau de participation politique est faible) ;
- **la mauvaise utilisation du temps** (certains jeunes utilisent une bonne partie du temps dont ils disposent pour surfer sur les réseaux sociaux).

A la fin de son exposé, Mr LANKOANDE a noté que cette situation impose des défis à relever si l'on veut que la frange jeune de la population participe pleinement aux consultations électorales.

c. Perspectives d'amélioration de l'engagement citoyen des jeunes

Les pistes d'améliorations de l'engagement citoyen des jeunes ont également fait l'objet de travaux de groupe entre participants. Le constat ci-dessus exige la mobilisation de toutes les énergies en vue de restaurer la confiance des populations et surtout des jeunes pour consolider la démocratie. Ainsi, l'ensemble des acteurs politiques tels que le Gouvernement, les partis politiques, la société civile, etc. sont interpellés.

Pour promouvoir la participation des jeunes de façon citoyenne aux élections, il faudra créer selon le facilitateur, un environnement favorable. Cela nécessite entre autres **la crédibilisation du jeu électoral; l'information, l'éducation et la formation des jeunes ; la promotion de l'éducation civique et les programmes** tels que les clubs de discussion et les conseils d'étudiants qui nourriront une représentation politique et des ambitions de leadership aux premiers stades de la vie ; **la promotion d'un environnement politique sans violence** psychologique et physique ; l'institution d'un quota au profit des jeunes lors des élections

législatives et municipales ; **le renforcement des cadres d'expression des jeunes**, à l'image du conseil national de la jeunesse.

Dans le contexte actuel marqué par des crises, le recours à une citoyenneté responsable est porteur de tous les espoirs pour les changements socio-économiques, politiques, culturels et institutionnels. Seule la citoyenneté pleine et entière permettra au Burkina Faso de pouvoir relever les énormes défis en matière de **construction de la démocratie et de l'Etat de droit, de bonne gouvernance** (politique, locale, économique et sociale), de **développement durable, de préservation de la paix et de la cohésion sociale...**

La situation montre qu'il y a encore des efforts à faire pour une participation plus libre et conséquente des jeunes aux élections. Si de par le passé les jeunes étaient moins libres d'accomplir leur droit de vote et qu'en cela leur participation au vote est en effet restée plus faible, aujourd'hui il leur incombe de prendre leur destinée en main



Photo 3 : groupe 2 de discussion sur les facteurs entravant la participation politique et l'engagement citoyen des jeunes

- **Commentaires-Questions-Observations**

A l'issue des différentes phases de restitution par les rapporteurs de chaque groupe, les commentaires étaient surtout focalisés sur des reformulations avec plus de précision dans la définition des notions proposées par les participants. Les questions suivantes ont fait l'objet de discussions entre participants : tous les habitants du Burkina Faso sont-ils des citoyens ? l'engagement peut-il être forcé ? le respect des biens publics est-il obligatoire lors des mouvements de masse incontrôlables ? la paye des impôts/taxes est-il un droit ou devoir ? Les exercices, à travers les travaux de groupe et l'intervention des facilitateurs, ont permis aux participants de savoir que :

- Tous les habitants du Burkina Faso ne sont pas des citoyens s'ils ne remplissent pas les conditions établies à cet effet ;
- L'engagement peut être forcé. Dans le cadre de la défense de la nation, l'Etat peut décider par exemple d'enrôler tous les jeunes de 18 ans dans l'armée sans leur accord ou une concertation quelconque ;
- Le respect des biens publics, quelque soit la grandeur, la taille des marches, des mouvements, doit être effectif. Les biens publics ne doivent être en aucun cas détruits quelque soit la raison de la marche ou du mouvement. C'est un devoir pour tout citoyen ;
- La paye des impôts ou taxes est un devoir que malheureusement la majorité des citoyens ne respecte pas. Cela peut être dû à l'ignorance des lois, au manque de sensibilisation de la part de l'Etat mais aussi à la mal gouvernance qui n'encourage pas la paye des impôts.



Photo 4 : séance plénière avec les participants

La journée s'est terminée à 16h15mn par une synthèse des travaux du jour 1 par la Co-facilitatrice qui a conclu qu'un citoyen est nécessairement celui qui a la nationalité d'un pays, qui jouit des droits civils et politiques et qui assume ses devoirs.

JOUR 2

La deuxième et dernière journée de formation, s'est penchée sur l'émergence des sociétés civiles et l'action de la société civile.

2. Module 2 : L'émergence des sociétés civiles

Le facilitateur a développé ce module par trois parties :

a- La société civile, un concept flou

Mr LANKOANDE, a fait un exposé sur les trois étapes de la naissance du concept « société civile » :

- la première étape concerne **l'avènement des sociétés civiles occidentales** : c'est entre les 17^e et 19^e siècles que la philosophie politique occidentale façonne la notion de "société civile". Dans son sens originel, cette notion était opposée à la "société sauvage", dominée par la loi de la nature. Elle correspondait à la société organisée politiquement à un niveau supérieur à celui de la famille. C'est Hegel qui opéra le premier la distinction entre société civile et société politique, influençant largement les conceptions modernes des rapports entre Etat et société civile. La société civile correspond alors à l'ensemble des rapports sociaux, au-delà des liens familiaux et en deçà de l'Etat, qui, cependant, les conditionnent ; la société politique étant assimilée à l'ensemble des institutions étatiques. L'analyse hégélienne suggère que la société civile est, simultanément, autonome par rapport à l'Etat et dépendante de lui, elle ne doit pas être confondue avec l'Etat mais n'existe qu'en relation avec lui.

Le facilitateur poursuivant son exposé a expliqué qu'après l'effervescence liée à cette naissance de la "société civile" dans les pays occidentaux, le concept fut pratiquement oublié et quasi absent du débat politique en Occident jusqu'au milieu du 20^e siècle. Il sera, dès lors, surtout utilisé dans les analyses du développement des pays du Sud, redeviendra une référence obligée des discours sur l'évolution du monde contemporain et s'imposera dans le débat public au cours des années 1980-1990.

➤ La deuxième étape concerne le réveil des sociétés civiles (1970-1995)

A partir des années 1970-1980, la réapparition du concept de société civile est suscitée par un "boom associatif" dans un vaste contexte de transitions politiques. Il a fait cas de :

- **L'Europe centrale et orientale**, où dès les années 70, dans le mouvement des luttes menées contre les dictatures pro-soviétiques, la plupart des dissidents se réclamaient de la société civile. Celle-ci était considérée comme le domaine de la liberté individuelle et collective, par opposition au domaine oppresseur de l'Etat et du système politique
- **Du sud**, où la fin des années 80 et le tournant des années 90 sont le moment des transitions démocratiques et surtout de la faillite des Etats qui prétendaient prendre en charge la construction de la société et de la nation et conduire le développement. C'est aussi la « revanche » des sociétés civiles, et la multiplication d'initiatives individuelles et collectives débordent l'Etat dans tous les domaines.
- **Des pays occidentaux**, avec les chocs pétroliers et la dérégulation internationale et la financiarisation de l'économie, l'Etat-providence affaibli perd son pouvoir et la désillusion

vis-à-vis de la politique et des partis stimule l'intérêt pour la société civile comme moyen de régénérer la vie publique. Se développent deux mouvements, l'un de défense des individus contre l'Etat et l'autre la résistance des sujets contre le marché. Ces deux mouvements sont vus l'un et l'autre comme exprimant un renouvellement de la démocratie par les acteurs de la société civile

➤ **La troisième étape concerne la mondialisation de la société civile (1995-2000)**

L'utilisation du terme de société civile se généralise dans les années 90, envahissant les discours du Sud comme au Nord, à gauche comme à droite. Dans la période la plus récente, ce concept prend encore une ampleur nouvelle avec l'idée de l'émergence d'une société civile mondiale.

Depuis le début de la décennie 1990, en Europe notamment, le terme de société civile fait particulièrement référence aux « nouveaux mouvements sociaux » et à leur rôle d'action citoyen d'interpellation des pouvoirs publics. Depuis une trentaine d'années, ces nouveaux mouvements sociaux sont la manifestation d'un accroissement de l'importance des référents socioculturels de l'action collective : jeunes, femmes, minorités, immigrés, habitants de quartiers marginalisés, consommateurs, défenseurs de l'environnement, entre autres, sont les acteurs historiques les plus manifestes. Ils témoignent de l'affaiblissement du modèle de lutte sociale fondé sur l'opposition entre une classe dirigeante et une classe ouvrière, mais aussi de l'émergence de luttes contre d'autres formes de domination et de nouveaux modes d'affirmation d'identité. Ces nouveaux mouvements sociaux ne se réfèrent plus à un modèle de société alternatif unique mais, affirmant que « *d'autres mondes sont possibles* », en appellent de plus en plus à la défense de valeurs telles la liberté et la dignité personnelle, dans une revendication de justice sociale

Il a terminé son exposé par les différentes manières de définir la société civile à savoir des définitions par opposition, analytique, descriptive et opératoire. La définition opératoire semble selon le facilitateur, cohérente et proche de l'acceptation la plus répandue aujourd'hui : elle met l'accent sur l'auto-organisation des citoyens et de son caractère volontaire, tout en suggérant un champ ample et divers quant à ses formes d'organisation ; elle souligne que les relations de la société civile avec le système politique et l'Etat se font dans une perspective d'élargissement de l'espace public et d'affermissement de la citoyenneté; elle met l'accent sur l'élaboration du bien commun.

b- L'action de la société civile

Pour aborder ce point, le facilitateur a demandé aux participants de réfléchir par groupe constitué sur le rôle de la société civile à la lumière de sa présentation et de leurs expériences. La Co-facilitatrice, Mme DIALLO/KAMBOU a dirigé les travaux avant que Mr LANKOANDE ne définisse les rôles attribués à la société civile. En effet, les rôles qui sont attribués à la société civile varient en fonction du locuteur et de sa conception de celle-ci, mais également du fait de la diversité des acteurs qui la constituent. Ces rôles peuvent cependant être classés en trois catégories : fournir des services aux populations, participer à la construction de la citoyenneté et du débat public, peser sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Au-delà de cette diversité d'appréciation et de réalités tout le monde se retrouve dans l'idée

qu'une société civile vigoureuse, forte, est un enjeu fondamental pour la démocratie et le développement socio-économique. Au-delà de ses différences et divergences internes - qui sont valorisées – la société civile participe de l'émergence d'un intérêt général ; elle n'a cependant pas de visée strictement politique et elle ne cherche pas à prendre le pouvoir ou à y participer mais à l'influencer et à s'imposer comme contre-pouvoir.



Photo 5 : Groupe 1 en réflexion sur le rôle de la société civile

c. Les enjeux de l'action de la société civile

Parlant des enjeux de l'action de la société civile, selon le facilitateur, si l'émergence et la consolidation de la société civile dépendent en grande partie des progrès de la démocratie et du développement socioéconomique, réciproquement ceux-ci ne peuvent se réaliser sans la participation des diverses forces de la société et sans que celle-ci n'établissent avec l'État des relations à la fois de partenariat, de négociation et de contrôle démocratique. Aujourd'hui, alors que les termes de „gouvernance“ et de „démocratie participative“ sont omniprésents dans le discours politique, la société civile devient d'autant plus un central des nouveaux modes de régulation du politique.

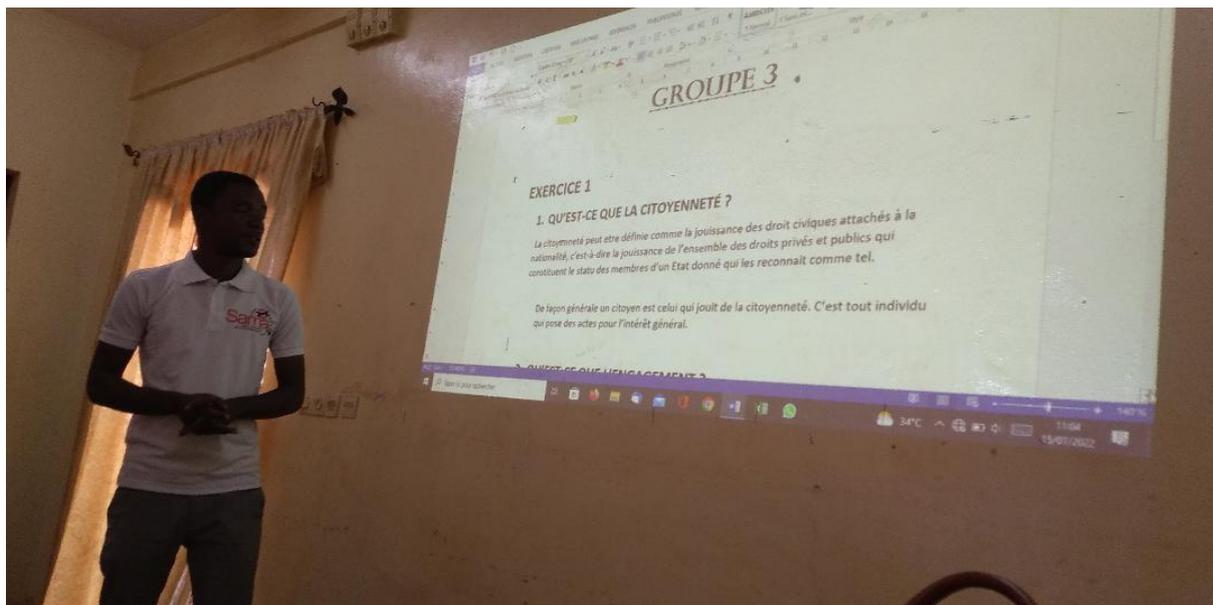


Photo 4 : Rapporteur du Groupe 3 restituant leur réflexion sur le rôle de la société civile

Les travaux ont pris fin par le mot de remerciement du représentant des participants Olivier SAWADOGO et de celui du Secrétaire Exécutif du mouvement Mr Miphil Ousmane LANKOANDE. Il a remercié la Co-facilitatrice et les participants pour la dynamique et la qualité des échanges tout en leur souhaitant un bon retour dans leurs familles respectives et surtout d'être de bons citoyens pour le développement du Burkina Faso.

CONCLUSION

Les deux jours de formation ont été très bénéfiques pour les jeunes leaders membres des structures du Balai Citoyen qui ont apprécié l'initiative et surtout l'interaction entre les participants, d'une part, et d'autre part, entre eux et les facilitateurs dans un climat très convivial. Ils ont renforcé leurs connaissances sur la participation citoyenne en l'occurrence la définition des notions de citoyen, citoyenneté, engagement citoyen, organisation de la société civile, etc. Ils repartent profondément imprégnés de ces notions.

ANNEXES

d. EVALUATION

GENRE

Homme	Femme	Divers
21	8	0

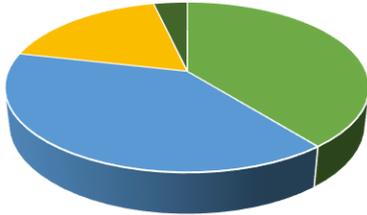
DEGRE DE SATISFACTION AU PLAN ORGANISATIONNEL

[Veuillez indiquer votre degré de satisfaction concernant les points suivants] (1= très satisfaisant, 5= très insatisfaisant) :

		1	2	3	4	5
		Très satisfaisant	Satisfaisant	Plus ou moins Satisfaisant	Insatisfaisant	très insatisfaisant
1)	La préparation de l'événement et les informations fournies à l'avance	11	11	5	1	0
2)	La configuration technique et la qualité de la filière (le cas échéant)	0	0	0	0	0
3)	Le contenu de l'atelier était approprié et instructif.	19	8	1	0	0
4)	La possibilité d'échanger avec d'autres	16	12	0	0	0
5)	La possibilité de participer à des discussions (vocales et/ou par chat)	0	0	0	0	0
6)	L'événement a répondu à mes attentes	23	4	1	0	0
7)	La qualité de la traduction de l'anglais vers le français (s'il y a eu lieu)	0	0	0	0	0
8)	La qualité de la traduction du français vers l'anglais (s'il y a eu lieu)	0	0	0	0	0

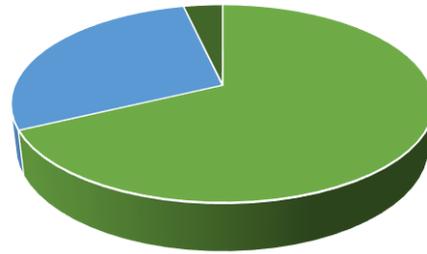
REPONSES

1) La préparation de l'événement et les informations fournies à l'avance



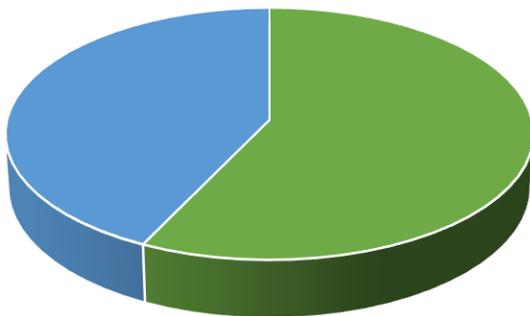
- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Plus ou moins satisfaisant
- Insatisfaisant
- Très insatisfaisant

3) Le contenu de l'atelier était approprié et instructif

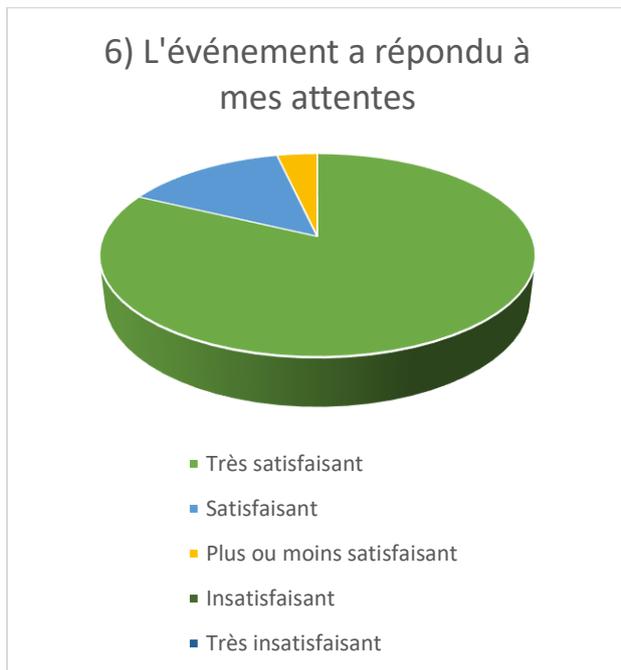


- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Plus ou moins satisfaisant
- Insatisfaisant
- Très insatisfaisant

4) La possibilité d'échanger avec d'autres



- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Plus ou moins satisfaisant
- Insatisfaisant
- Très insatisfaisant



POINTS A AMELIORER

[Ce qui pourrait être amélioré pour chacune des questions mentionnées ci-dessus] :

REPNSES :

La possibilité d'échange entre les participants pour bien se connaître et se comprendre

L'information doit être passée à temps, 2 à 3 semaines à l'avance

Prévenir les participants quelques jours à l'avance de la tenue de l'atelier pour qu'ils puissent mieux se préparer

Améliorer la communication car elle est restreinte

La question de l'heure

Choisir les jours fériés ou week-end pour les formations

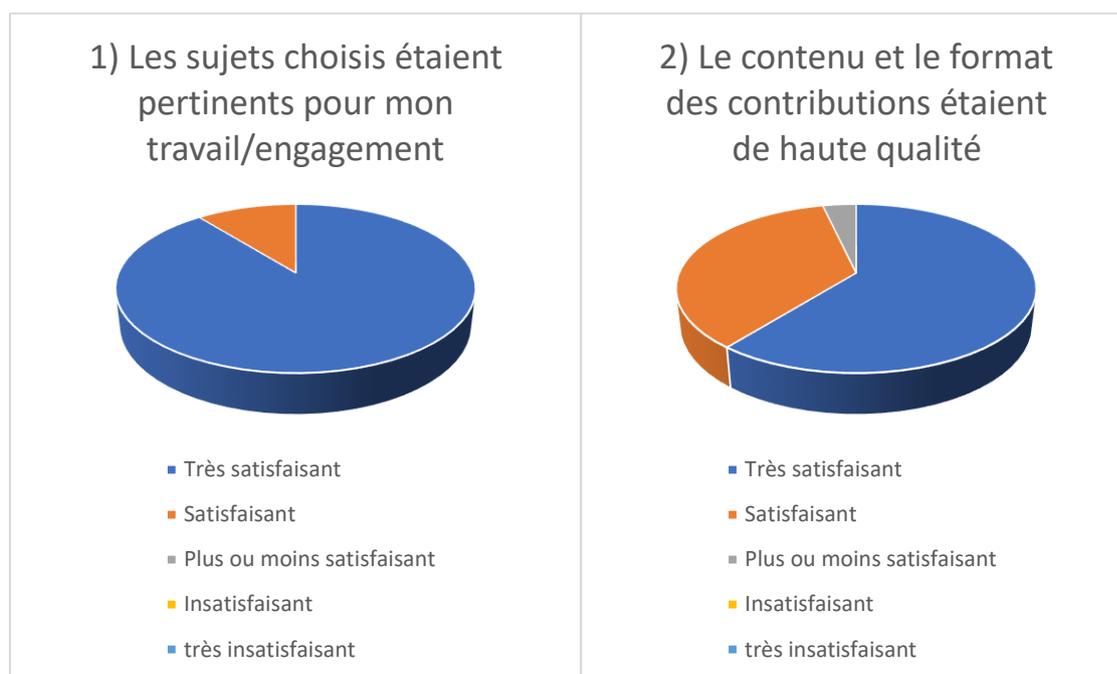
DEGRE DE SATISFACTION PAR RAPPORT AU CONTENU

[Veuillez évaluer les déclarations suivantes en indiquant les réponses allant de "Tout à fait d'accord" à "Pas du tout d'accord)". (1= Tout à fait d'accord, 5= Pas du tout d'accord)]

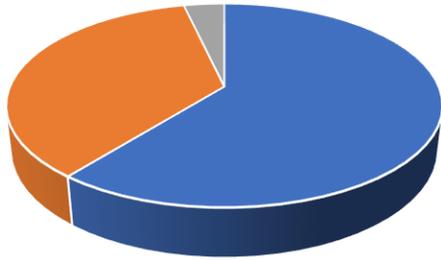
	1	2	3	4	5
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Plus ou moins Satisfaisant	Insatisfaisant	Très insatisfaisant

1)	Les sujets choisis étaient pertinents pour mon travail/engagement.	25	3	0	0	0
2)	Le contenu et le format des contributions étaient de haute qualité	17	10	1	0	0
3)	Les sujets ont été examinés et discutés dans une perspective interdisciplinaire.	0	0	0	0	0
4)	J'ai acquis une expertise professionnelle	0	0	0	0	0
5)	J'ai acquis des compétences professionnelles	0	0	0	0	0
6)	J'ai acquis une expertise méthodologique/des connaissances stratégiques	0	0	0	0	0
7)	J'ai acquis des connaissances stratégiques	17	10	1	0	0
8)	L'atelier/événement a ajouté à mes connaissances dans mon domaine de travail/engagement pour traiter des questions relatives au développement	21	5	1	0	1
9)	J'ai établi de nouveaux contacts avec des personnes dans mon domaine de travail/engagement	16	6	2	0	4

REPONSES

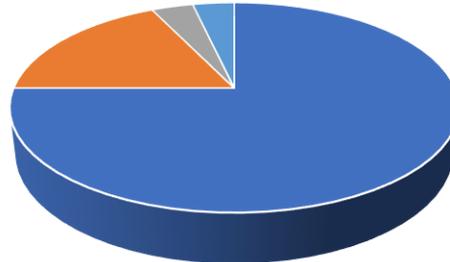


7) J'ai acquis des connaissances stratégiques



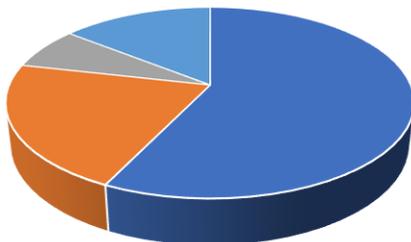
- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Plus ou moins satisfaisant
- Insatisfaisant
- Très insatisfaisant

8) L'atelier/événement a ajouté à mes connaissances dans mon domaine de travail/engagement pour traiter des questions relatives au développement



- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Plus ou moins satisfaisant
- Insatisfaisant
- Très insatisfaisant

9) J'ai établi de nouveaux contacts avec des personnes dans mon domaine de travail/engagement



- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Plus ou moins satisfaisant
- Insatisfaisant
- Très insatisfaisant

ACQUISITION DE NOUVELLES CONNAISSANCES

[Avez-vous acquis de nouvelles connaissances ? Avez-vous appris quelque chose de nouveau ?]

REPONSES :

OUI	28
NON	0

QUEL GENRE DE SUJETS AIMERIEZ-VOUS VOIR FIGURER DANS LES FUTURS EVENEMENTS ET ATELIERS DE GPN ?

REPONSES :

La veille citoyenne
Approfondir la question de participation citoyenne
La démocratie et d'autres systèmes
La sécurité
La cohésion sociale au Burkina Faso
Le développement de la société
Les stratégies de lutte et d'engagement citoyen
Les Organisations de la société civile des autres pays qui mènent les mêmes activités que le Balai citoyen
L'intégrité et cohésion sociale
Participation des jeunes aux élections
Rôle de la jeunesse dans la société civile
La question foncière au Burkina Faso
Les facteurs d'émergences de l'Afrique
Le patriotisme
La confiance en soi pour être plus engagé
Le fonctionnement réel et profond des pouvoirs judiciaires et législatifs
Les transitions politiques dans les Etats
Les élections dans nos Etats
Les droits et devoirs d'un militant
Le blog
Le fonctionnement des localités territoriales
Comment créer un réseau au Burkina Faso ?

QU'EST-CE QUI VOUS A LE PLUS PLU DANS CET EVENEMENT ?

REPONSES :

Les discussions entre participants pour se donner des idées
La qualité des formateurs et la manière de donner la formation
La parole bien distribuée
Le respect mutuel et la cohésion entre camarades
Le contenu des modules, l'engagement des cibals et la liberté d'expression
Les échanges ouverts et participation active des participants
L'interaction
Les exercices pratiques suivis des exemples clairs
Les discussions, la présentation
La qualité de la formation
La pertinence des réponses des participants ainsi que le présentateur
L'ambiance entre les facilitateurs et participants, les échanges
Les différentes notions sur l'engagement

Choix de poser des questions ou de répondre

La cohésion du groupe, le partage d'expériences et de connaissances

Le fait de connaître qu'un citoyen est nécessairement celui qui a la nationalité d'un pays et celui qui jouit des droits civils et politiques et qui assume ses devoirs dans un Etat

La simplicité des formateurs dans l'explication et la prise des avis de chacun pour en tirer le meilleur

Le fait d'avoir établi de nouveaux contacts avec mes camarades et appris beaucoup sur la participation citoyenne les définitions des concepts

La qualité de la prise en charge de la restauration

SELON VOUS, QU'EST-CE QUI POURRAIT ETRE AMELIORE ?

RESPONSES :

La durée de l'atelier de deux jours

La communication avant l'activité

La formation à grande échelle avec plusieurs jeunes

Le suivi après la formation et faire des copies du module de formation pour chaque participant

Améliorer les conditions de la salle

L'ouverture de l'atelier à tout jeune désirant œuvrer pour le bien de sa localité

Donner au moins le carburant pour ceux qui quittent loin

Les plats servis (varier le déjeuner)

e. PROGRAMME DE L'ATELIER

Dates	Horaires	Activités	Responsables
Jour 1 : vendredi 15 juillet 2022			
	07h00 – 08h00	Arrivée et installation des participants	Mlle GUITANGA Mariam
	08h00 – 08h15	Cérémonie d'ouverture Discours d'ouverture de l'atelier par l'un des Porte-Parole du Balai Citoyen	Porte-parole du Balai citoyen ou son représentant
	8h15 – 8h30	-Présentation et amendement du chronogramme -Définition des règles de l'atelier - prétest	Mme DIALLO Participants
	08h30 - 10h00	Module 1 : l'engagement citoyen : Définitions des concepts	Miphal O. LANKOANDE
	10h00 – 10h30	Pause-santé	Josiane SINARE
	10h30 – 12h00	Module 1 (suite) : Facteurs entravant la participation politique et l'engagement citoyen des jeunes	Miphal O. LANKOANDE
	12h00 – 13h00	Déjeuner	Josiane SINARE
	13h00 – 14h00	Travaux de groupe	Mme DIALLO Participants
	14h00 – 15h00	Module 1 (suite) : Perspectives d'amélioration de l'engagement citoyen des jeunes	Miphal O. LANKOANDE
	15h00-15h30	Travaux de groupe	Mme DIALLO Participants
	15h30 – 16h15	Restitution des travaux de jour 1	Mme DIALLO Participants
Jour 2 : samedi 16 juillet 2022			
	08h30 – 09h00	Installation des participants	Mlle GUITANGA Mariam
	09h00 – 10h30	Module 2 : l'émergence des sociétés civiles : la société civile, un concept flou	Miphal O. LANKOANDE
	10h30 - 11h00	Pause-santé	Josiane SINARE
	11h00 – 12h30	Travaux de groupe	Mme DIALLO Participants
	12h30 – 13h30	Déjeuner	Josiane SINARE
	13h30 – 14h30	Module 2 (suite) : l'action de la société civile	Miphal O. LANKOANDE
	14h30 – 15h30	Travaux de groupe et restitution	Mme DIALLO Participants
	15h30 – 15h55	- Post-test - Evaluation finale	Mme DIALLO Participants
	15h55-16h00	Mot de clôture	Porte-parole du Balai citoyen ou son représentant

f. LISTE DES PARTICIPANTS

ORDRE	NOM	PRENOMS	AGE		SEX	CONTACTS/E-MAIL
			-	+		
			3	3		
			5	5		
1	KIEMDE	Maïmounat a	X		F	62185660
2	OUEDRAOGO	Rachid	X		M	72862915
3	TRAORE	Nématou	X		F	62287385
4	KI	Frédéric			M	70116230
5	NANA	Rodrigue	X		M	71658072

6	KIRAKOYA	Ayouba	X		M	71225209
7	NIKIEMA	Mahamadi		X	M	70015195 Mahamadinikiema64@gmail.com
8	SAWADOGO	Olivier	X		M	75562237
9	OUATTARA	Souleymane		X	M	78742603
10	TAPSOBA	Boureima	X		M	51758475
11	OUEDRAOGO	Denise	X		F	78042426
12	OUEDRAOGO	Sylvestre	X		M	71480628
13	DIALLO	Abdoul Fadoul	X		M	56246474 Abdoulfadouldiallo8@gmail.com
14	OUEDRAOGO	Sabine	X		F	64617704 ouedraogosabine412@gmail.com
15	PCMOGDA	Dieudonné	X		M	75845137
16	ZOUGMORE	Afizi	X		M	73319120 afizizougmore@gmail.com
17	DIA	Djibril	X		M	76028183
18	OUEDRAOGO	Amidou		X	M	78042319
19	SAWADOGO	Moustapha	X		M	79399030
20	BADOLO	Geofroy	X		M	77797813
21	SAMA	Sidnoma Alassane	X		M	64279112 Samaalassane98@gmail.com
22	BA	Adama Laya	X		F	71984777
23	OUEDRAOGO	Devis Landry	X		M	62057754
24	SINARE	Elisabeth Josiane	X		F	70013959 elisasinare@gmail.com
25	GUITANGA	Mariam	X		F	75442380 Guitanga05@gmail.com
26	SAWADOGO	Loukmane	X		M	65487622
27	OUEDRAOGO	Salam	X		M	79506108 salamdeouedraogo@gmail.com
28	DIALLO/KAMBOU	Émélie		X	F	77377809 E_kambou@yahoo.fr
29	LANKOANDE	Ousmane		X	M	77586560 miphale@yahoo.fr